Sujet : RE: Consultation sur demande de permis de construire PC 02B 355 24 N 0027 commune de Volpajola
De : dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@intradef.gouv.fr>
Date : 25/04/2025 à 15:00
Pour : DESIDERI Ange - DDT 2B/SUCR/ADS <ange.desideri@haute-corse.gouv.fr>

Bonjour,
Après analyse de votre dossier, le permis de construire photvoltaïque est un dans un secteur dénué de toutes contraintes aéronautiques, et ne concerne donc pas la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud de Salon de Provence.
Néanmoins, pour connaître l'impact sur les servitudes radioélectriques et domaniales de la Défense, veuillez consulter l'EMZD de Marseille à l'adresse suivante :
emzd-marseille-bsi.contact.fct@intradef.gouv.fr
Cordialement.

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS
DSAÉ
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT

BA 701 Salon de Provence
SDRCAM Sud 50.520
Division Environnement Aéronautique

Chemin de St-Jean – 13661 Salon Air

dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@intradef.gouv.fr

De : DESIDERI Ange - DDT 2B/SUCR/ADS <ange.desideri@haute-corse.gouv.fr>
Envoyé : vendredi 25 avril 2025 14:36
À : dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct <dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@intradef.gouv.fr>; emzd-marseille-bsi.contact.fct <emzd-marseille-bsi.contact.fct@intradef.gouv.fr>; BRADESI Stephanie - DGAC/SG/SNIA/IOP/SNIA-SUD-EST/AIX/MARIGNANE <stephanie.bradesi@developpement-durable.gouv.fr>
Cc : POMPONI Pascal - DDT 2B/SUCR/ADS <pascal.pomponi@haute-corse.gouv.fr>
Objet : Consultation sur demande de permis de construire PC 02B 355 24 N 0027 commune de Volpajola

Bonjour,

Vous trouverez en pièces jointes pour avis les documents relatifs au permis de construire cité en objet pour la construction d'une centrale photovoltaïque sur la

commune de Vopajola.

En application de l’article R 423-24 du code de l’urbanisme vous disposez d'un mois pour fournir votre réponse. A l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Si votre avis est défavorable, il devra comporter l'énoncé des considérations de droit et de fait qui constituent le fondement de la décision.

Bien cordialement,

Ange-Joseph DESIDERI

Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- DOCUMENTS GRAPHIQUES PC.pdf (45 Mo)
- CERFA DEAMNDE PC SIGNE.pdf (1 Mo)

2 fichiers, taille totale: 46 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **dimanche 25 mai 2025** à **14:36 (CEST)**.

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=CYyVwS7Ih-OKMt8gwjDJc_eAYvnNJEzocfcJhAQbJw0

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Mélanissimo v. 4.0.15

© Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
© Ministère de la Transition énergétique